

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS

ENQUETE PAR GRAPPES ET A INDICATEURS MULTIPLES DE CINQUIEME GENERATION (MICS5)

PROJET DE PLAN DE SONDAGE

1. INTRODUCTION

L'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples de cinquième génération (MICS 5) de 2014¹ au Cameroun fait suite aux deux précédentes éditions des enquêtes MICS (celles de 2^{ème} et de 3^{ème} générations réalisées respectivement en 2000 et de 2006), à trois enquêtes démographiques et de santé (EDS) réalisées en 1991, 1998 et 2004, et à l'Enquête démographique et de santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2011).

Elle vise principalement à **(i)** produire des données et indicateurs pour évaluer les progrès accomplis par le Cameroun vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, **(ii)** recueillir des informations permettant de mettre à jour et d'alimenter continuellement la connaissance sur la situation des femmes et des enfants, sur certaines caractéristiques des ménages et de leur population, des hommes et des femmes, sur leur participation au développement, **(iii)** produire des évidences pour soutenir le plaidoyer en faveur de la prise en compte des droits fondamentaux des enfants des femmes tels que stipulés à travers des engagements internationaux (Monde Digne des Enfants, Convention sur les Droits de l'enfant, CEDEF, etc.) et les objectifs nationaux notamment ceux consignés dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la Stratégie Sectorielle de la Santé.

La MICS 5 comprend 4 questionnaires pour les entrevues dans les ménages : un questionnaire ménages, un questionnaire femmes (15-49 ans), un questionnaire enfants (0-4 ans) et, un questionnaire hommes (15-59 ans). Les questionnaires individuels femmes et enfants concernent toutes les personnes de ces catégories vivant de façon permanente dans les ménages sélectionnés ou présents dans les ménages la nuit précédant l'enquête.

¹ La phase de collecte de cette enquête est planifiée pour environ 2 mois à compter de mi-février 2013.

Parmi les ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des femmes, un ménage sur deux sera sélectionné pour l'enquête auprès des hommes.

Dans tous les ménages-échantillons (non sélectionnés pour l'enquête homme), il sera administré un module additionnel de 20 questions-GATS sur le tabagisme² à l'intention d'un membre adulte du ménage âgé d'au moins 15 ans préalablement sélectionné à l'aide de la table de Kish.

Les résultats de l'enquête seront présentés pour les domaines d'études suivants : le Cameroun, le milieu urbain et le milieu rural séparément, les villes de Yaoundé et Douala ensemble, les autres villes, et les régions administratives (en distinguant les villes de Yaoundé et de Douala, la région du Centre sans Yaoundé et celle du Littoral sans Douala).

2- BASE DE SONDAGE

Le tirage de l'échantillon de la MICS 5 s'adosse sur celui de l'EDS-MICS 2011 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun.

L'INS dispose en effet d'un fichier des zones de dénombrement (ZD) qui ont été créées pour les besoins du RGPH 2005 par le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP). Ce fichier est retenu comme base de sondage pour l'EDS-MICS 2011. Il contient 17 317 ZD non vides et des informations sur leur identifiant, leur milieu de résidence (urbain ou rural) et leur taille en résidents et en ménages. Chaque ZD a une carte délimitant sa position et ses limites. Au Cameroun, il y a 10 régions administratives ; chaque région est composée des départements, et chaque département est composé d'arrondissements. La base de sondage renferme les informations sur un total de 58 départements et 322 arrondissements³. Yaoundé et Douala font partie, respectivement, de la région du Centre et de la région du Littoral.

Le tableau A.1 suivant donne les résultats extraits de la base de sondage. Parmi les 17 317 ZD, 7 500 se trouvent dans le milieu urbain, et 9 817 se trouvent dans le milieu rural. La taille moyenne d'une ZD est de 184 ménages dans le milieu urbain et 152 ménages dans le milieu rural, avec une moyenne générale de 166 ménages. Le tableau A.2 suivant donne la répartition des ménages et des résidents par domaine d'étude et par type de résidence obtenue à partir de cette base de sondage. Au Cameroun en 2005, 48,1% des ménages vivent dans le milieu urbain ; ce qui correspond à 45,2% de la population totale.

² Pour ce module sur le tabagisme, les négociations amorcées par l'INS avec la coordination GATS à l'occasion de la récente enquête spécifique CAPI de novembre-décembre 2013 sur le tabagisme auprès des adultes au Cameroun vont s'intensifier en collaboration avec l'UNICEF, pour obtenir un financement additionnel au budget actuel de MICS5.

³ Ces chiffres ne prennent pas en compte les découpages administratifs intervenus à partir de 2007

Tableau A.1 Nombre de ZD et la taille moyenne de ZD par domaine et par type de résidence d'après le RGPH 2005

Domaine d'étude	Nombre de ZD			Taille moyenne de ZD		
	Urbain	Rural	Domaine	Urbain	Rural	Domaine
Adamaoua	321	482	803	179	175	177
Centre*	412	1 153	1 565	195	131	148
Douala	1 580	31	1 611	185	131	184
Est	270	570	840	190	157	168
Extrême-Nord	678	2 458	3 136	165	144	149
Littoral*	450	268	718	190	151	176
Nord	325	1 013	1 338	222	186	195
Nord-Ouest	513	1 286	1 799	201	135	154
Ouest	876	1 216	2 092	159	156	157
Sud	178	455	633	199	143	159
Sud-Ouest	485	814	1 299	195	169	179
Yaoundé	1 412	71	1 483	182	151	181
Cameroun	7 500	9 817	17 317	184	152	166

Source : Base de sondage du recensement 2005.

*Note : la région du Centre ne comprend pas Yaoundé et celle du Littoral ne comprend pas Douala.

Tableau A.2 Répartition des ménages et des résidents par domaine et selon le type de résidence

Domaine d'étude	Répartition de ménages (proportion)			Répartition de résidents (proportion)		
	Urbain	Rural	Domaine	Urbain	Rural	Domaine
Adamaoua	0,406	0,594	0,049	0,398	0,602	0,055
Centre*	0,346	0,654	0,081	0,342	0,658	0,078
Douala	0,986	0,014	0,103	0,986	0,014	0,088
Est	0,365	0,635	0,049	0,369	0,631	0,049
Extrême-Nord	0,240	0,760	0,163	0,237	0,763	0,190
Littoral*	0,678	0,322	0,044	0,697	0,303	0,037
Nord	0,277	0,723	0,091	0,266	0,734	0,102
Nord-Ouest	0,373	0,627	0,096	0,335	0,665	0,102
Ouest	0,424	0,576	0,115	0,431	0,569	0,108
Sud	0,352	0,648	0,035	0,355	0,645	0,032
Sud-Ouest	0,408	0,592	0,081	0,362	0,638	0,075
Yaoundé	0,960	0,040	0,093	0,956	0,044	0,086
Cameroun	0,481	0,519	1,000	0,452	0,548	1,000

Source : Base de sondage du recensement 2005.

* Note : la région du Centre ne comprend pas Yaoundé et celle du Littoral ne comprend pas Douala.

3. ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillon de la MICS 5, tout comme celui de l'EDS-MICS 2011, est un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés. L'échantillon de MICS5 comprend environ 11 000 ménages. L'unité primaire de sondage est la ZD telle que définie au RGPH de 2005. Chaque domaine d'étude est séparé en parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage et l'échantillon a été tiré indépendamment dans chaque strate. Au total vingt-deux strates d'échantillonnage ont été créées. Dans chaque strate d'échantillonnage, on utilisera un sous-ensemble des mêmes unités primaires de sondage (ZD) qu'à l'EDS-MICS 2011, dans lesquelles on tirera un nouvel échantillon de ménages issu d'une nouvelle opération de dénombrement des ménages.

Au premier degré, un sous-échantillon de 477 ZD sur les 580 ZD de l'EDS-MICS 2011 sont tirées avec une probabilité proportionnelle à leur taille, la taille étant le nombre de ménages résidents dans la ZD. Un dénombrement des ménages et une mise jour de la carte seront effectués dans chacune des 477 ZD

sélectionnées au cours des opérations de cartographie et énumération des ménages précédant l'enquête principale. Cette opération va permettre d'obtenir une liste complète de ménages dans chaque ZD tirée et qui va servir à sélectionner des ménages au deuxième degré.

Au second degré, dans chacune des 477 ZD sélectionnées au premier degré, un nombre fixé de ménages seront ensuite sélectionnés avec un tirage systématique à probabilité égale, à partir des listes nouvellement établies au moment du dénombrement. Le nombre de ménages à sélectionner par grappe⁴ est de 24 ménages par grappe urbaine et 21 ménages par grappe rurale.

A l'EDS-MICS 2011, avant le tirage des ZD du premier degré, la base de sondage a été triée selon le domaine d'étude et le milieu de résidence (urbain/rural) pour former les strates d'échantillonnage ; les ZD ont ensuite été triées selon les unités administratives en dessous de la région, c'est-à-dire, les départements et les arrondissements. Cette opération a introduit une stratification implicite au niveau de toutes les unités administratives au dessous de région avec une allocation de l'échantillon proportionnelle à la taille de l'unité. Pour la MICS 5, la ventilation des 477 ZD échantillons entre les strates d'échantillonnage va être faite proportionnellement au nombre de ZD échantillons sélectionnées à l'EDS-MICS 2011.

Le tableau A.3 donne la répartition de l'échantillon de grappes selon les domaines et par milieu de résidence. Au total, 477 ZD sont sélectionnées, dont 243 en milieu urbain et 234 en milieu rural. En ce qui concerne les ménages, 10 746 seront sélectionnés au total, dont 5 832 en milieu urbain et 4914 en milieu rural. La répartition de l'échantillon reflète une sur-représentation des domaines d'étude de petite taille comme le Sud et le Littoral. La meilleure répartition est une répartition proportionnelle à la taille du domaine, mais cela aurait donné trop peu de cas pour les petits domaines d'étude comme mentionnés ci-dessus. L'expérience acquise dans les précédentes enquêtes de type EDS et MICS a montré qu'il faudrait un minimum d'environ 800 femmes de 15-49 ans enquêtées avec succès par domaine pour que les estimations sur certains indicateurs de fécondité et de mortalité des enfants soient fiables. La répartition retenue a pris en compte ce nombre minimum de cas nécessaire par domaine.

Tableau A.3-a Répartition de l'échantillon de grappes et de l'échantillon de ménages par domaine et selon le milieu de résidence à l'EDS-MICS 2011

Domaine d'étude	Allocation des ZD			Allocation des ménages		
	Urbain	Rural	Domaine	Urbain	Rural	Domaine
Adamaoua	19	25	44	418	700	1 118
Centre	18	30	48	396	840	1 236
Douala	54	0	54	1 188	0	1 188
Est	17	26	43	374	728	1 102
Extrême-Nord	15	44	59	330	1 232	1 562
Littoral	30	11	41	660	308	968
Nord	15	36	51	330	1 008	1 338
Nord-Ouest	18	32	50	396	896	1 292
Ouest	24	28	52	528	784	1 312
Sud	15	24	39	330	672	1 002
Sud-Ouest	18	29	47	396	812	1 208
Yaoundé	52	0	52	1 144	0	1 144
Cameroun	295	285	580	6 490	7980	14 470

Tableau A.3 b Répartition de l'échantillon de grappes et de l'échantillon de ménages par domaine et selon le milieu de résidence pour la MICS 5

⁴ Une grappe correspond à une ZD ou à une partie d'une ZD.

Domaine d'étude	Allocation des ZD			Allocation des ménages		
	Urbain	Rural	Domaine	Urbain	Rural	Domaine
Adamaoua	16	21	37	384	441	825
Centre	15	24	39	360	504	864
Douala	44	0	44	1056	0	1056
Est	14	21	35	336	441	777
Extrême-Nord	12	36	48	288	756	1044
Littoral	25	9	34	600	189	789
Nord	12	30	42	288	630	918
Nord-Ouest	15	26	41	360	546	906
Ouest	20	23	43	480	483	963
Sud	12	20	32	288	420	708
Sud-Ouest	15	24	39	360	504	864
Yaoundé	43	0	43	1032	0	1032
Cameroun	243	234	477	5832	4914	10746⁵

Le tableau A.4 ci-dessous donne les nombres attendus de femmes, d'enfants et d'hommes à enquêter avec succès par domaine d'étude et selon le milieu de résidence. Les calculs ci-dessous sont basés sur les résultats de l'EDS-MICS 2011 : les taux bruts de réponse de ménages sont de 94,2 % dans le milieu urbain et 94,7% dans le milieu rural; le nombre moyen de femmes 15-49 ans par ménage est de 1,19 pour le milieu urbain et 1,04 pour le milieu rural ; les taux de réponse à l'enquête individuelle des femmes sont de 96,8 % et 97,8 %, respectivement, dans le milieu urbain et le milieu rural ; pour l'enquête enfants, le nombre moyen d'enfants de 0-4 ans par ménages est de 0,75 en milieu urbain et 0,91 en milieu rural. Pour l'enquête hommes, les taux bruts de réponse sont de 93,9 % et de 94,4 %, respectivement dans le milieu urbain et le milieu rural ; quant au nombre moyen d'hommes 15-59 ans par ménage, il est de 1,14 et 0,99 respectivement pour les deux milieux.

Tableau A.4 Nombre attendu de femmes, d'enfants et d'hommes enquêtés avec succès par domaine d'étude et selon le milieu de résidence

Domaine d'étude	Nombre attendu de femmes enquêtées avec succès			Nombre attendu d'enfants enquêtés avec succès			Nombre attendu d'hommes enquêtés avec succès		
	Urbain	Rural	Domaine	Urbain	Rural	Domaine	Urbain	Rural	Domaine
Adamaoua	439	438	877	288	401	689	219	212	431
Centre	411	500	912	270	459	729	205	242	447
Douala	1207	0	1207	792	0	792	602	0	602
Est	384	438	822	252	401	653	192	212	403
Extrême-Nord	329	751	1080	216	688	904	164	363	527
Littoral	686	188	873	450	172	622	342	91	433
Nord	329	626	955	216	573	789	164	302	467
Nord-Ouest	411	542	954	270	497	767	205	262	467
Ouest	549	480	1028	360	440	800	274	232	505
Sud	329	417	746	216	382	598	164	202	366
Sud-Ouest	411	500	912	270	459	729	205	242	447
Yaoundé	1180	0	1180	774	0	774	588	0	588
Cameroun	6666	4880	11546	4374	4472	8846	3324	2359	5683

⁵ Au lieu de 10758 comme écrit dans le draft initial de plan d'enquête MICS 5 (tableau 1)

4. POIDS DE SONDAGE

À cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon parmi les strates et des taux de réponse à l'enquête différents par strate, des poids de sondage doivent être utilisés dans toutes les analyses en utilisant les données de la MICS 5 pour assurer la représentativité réelle de l'échantillon au niveau national et au niveau de chaque domaine. Pour faciliter le calcul des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées par strate et pour chacune de grappe. Pour la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h , les notations sont les suivantes :

P'_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h ;

P'_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h .

Soient P_{1hi} la probabilité de sondage au 1^{er} degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h à partir de la base de sondage issue du RGPH pour l'EDS-MICS 2011 (voir résultats EDS-MICS 2011), a_h le nombre de grappes EDS-MICS 2011 tirées pour la MICS5 dans la strate h , M_i le nombre de ménages dans la grappe i dénombrés à l'EDS-MICS 2011.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h est donnée par :

$$P'_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times P_{1hi}$$

Il est à noter que la multiplication par la probabilité de tirage de la grappe au 1^{er} degré pour l'EDS-MICS 2011 à partir de la base de sondage issue du RGPH permet d'assurer l'inférence des résultats de la MICS 5 à l'ensemble du pays.

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages (en principe 24 en milieu urbain et 21 en milieu rural) sera tiré à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe MICS5 dans la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h lors de l'opération de dénombrement des ménages et de mise à jour des cartes prévue en janvier 2014. Donc :

$$P'_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale d'inclusion d'un ménage dans la grappe i de la strate h sera alors :

$$P'_{hi} = P'_{1hi} \times P'_{2hi}$$

La composante principale du poids de sondage est l'inverse du produit des probabilités de sondage aux deux degrés. Elle est calculée pour chaque grappe selon la formule suivante:

$$W_{hi} = \frac{1}{P'_{hi}}$$

Les poids de sondage seront ajustés pour la correction de non-réponse au niveau ménage et au niveau individu. Plusieurs ensembles de poids seront calculés :

- Pour l'enquête ménages : un ensemble pour les ménages et pour leurs populations, un ensemble pour les enfants sélectionnés pour le module travail des enfants/discipline des enfants, un ensemble pour les adultes sélectionnés pour le module relatif au tabagisme ;
- Pour l'enquête femmes : un ensemble pour les ménages, un ensemble pour les femmes enquêtées ;
- Pour l'enquête enfants : un ensemble pour les ménages, un ensemble pour les enfants enquêtés ;
- Pour l'enquête hommes : un ensemble pour les ménages ; un ensemble pour les hommes enquêtés.

Le calcul des poids de ménages sera basé sur les poids de sondage avec la correction de non-réponse des ménages ; les poids pour les femmes enquêtées seront calculés à partir des poids des ménages pour l'enquête femmes et avec la correction de non-réponse à l'enquête individuelle des femmes ; les poids pour les enfants enquêtés seront calculés à partir des poids des ménages pour l'enquête enfants et avec la correction de non-réponse au questionnaire individuel enfants ; les poids pour les hommes enquêtés seront calculés à partir des poids des ménages pour l'enquête hommes et avec la correction de non-réponse à l'enquête individuelle des hommes.

Toutes les corrections de non-réponse seront réalisées au niveau de la strate d'échantillonnage. Les poids finaux seront normalisés au niveau national pour que le nombre de cas pondéré soit égal au nombre de cas non pondéré, pour les ménages enquêtés, les femmes enquêtées, les enfants enquêtés et les hommes enquêtés. Les erreurs de sondage seront calculées pour des indicateurs sélectionnés, et pour chacun des domaines d'étude.

Annexe : Quelques données issues de l'EDS-MICS 2011, Cameroun

Tableau A.8 Résultats de l'interview auprès des ménages et des femmes. EDS-MICS 2011

Répartition (en %) des ménages et des femmes éligibles par résultat de l'interview ménage et de l'interview individuelle, taux de réponse des ménages et des femmes éligibles et taux de réponse global, selon la région et le milieu de résidence, Cameroun 2011

Résultat des interviews	Résidence		Région											Ensemble	
	Urbain	Rural	Ada- maoua	Centre (sans Yaoundé)	Douala	Est	Extrême- Nord	Littoral (sans Douala)	Nord	Nord- Ouest	Ouest	Sud	Sud- Ouest		Ya- oundé
Ménages sélectionnés															
Remplis (R)	94.2	94.7	96.3	92.1	95.4	91.0	97.3	91.2	93.4	99.0	93.7	96.2	94.3	92.0	94.4
Ménage présent mais pas d'enquête compétent à la maison (MP)	0.3	0.5	0.2	0.9	0.1	0.0	0.6	0.2	0.2	0.1	0.2	0.4	1.1	0.5	0.4
Différé (D)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Refusé (REF)	0.9	0.1	0.2	0.2	0.8	0.4	0.2	0.3	0.3	0.0	0.4	0.0	0.6	2.6	0.5
Logement non trouvé (LNT)	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1
Ménage absent (MA)	0.7	1.0	0.3	2.0	0.1	1.1	0.3	2.0	0.9	0.2	0.9	1.0	0.7	1.0	0.8
Logement vide/pas de logement à l'adresse (LV)	3.0	2.2	1.6	3.8	2.5	2.3	1.1	5.4	3.1	0.5	4.0	2.2	2.2	2.8	2.6
Logement détruit (LD)	0.7	1.5	1.4	0.9	0.6	4.8	0.6	0.7	2.0	0.0	0.7	0.2	1.1	0.7	1.1
Autre (A)	0.2	0.0	0.0	0.1	0.4	0.1	0.1	0.2	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.2	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif de ménages sélectionnés	7,126	7,924	1,158	1,279	1,298	1,138	1,592	1,017	1,372	1,335	1,360	1,027	1,218	1,256	15,050
Taux de réponse des ménages (TRM)	98.6	99.4	99.6	98.8	99.0	99.2	99.2	99.4	99.4	99.8	99.4	99.6	98.3	96.6	99.0
Femmes éligibles															
Rempli (FER)	96.8	97.8	98.9	95.8	97.5	98.7	97.4	97.7	96.7	99.1	97.9	98.4	98.5	92.2	97.3
Pas à la maison (FPM)	0.8	0.9	0.5	1.6	0.3	0.4	0.9	0.3	1.2	0.1	0.7	0.7	0.7	2.5	0.9
Différé (FD)	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Refusé (FR)	1.1	0.4	0.1	1.4	1.0	0.4	0.8	0.7	0.6	0.0	0.5	0.4	0.2	2.9	0.8
Partiellement rempli (FPR)	0.4	0.1	0.0	0.1	0.4	0.0	0.2	0.0	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0	1.2	0.3
Incapacité (FI)	0.6	0.5	0.3	0.9	0.5	0.2	0.4	1.2	0.8	0.6	0.5	0.3	0.3	0.7	0.6
Autre (FA)	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.3	0.5	0.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif de femmes	8,029	7,823	1,293	1,287	1,497	987	1,710	917	1,630	1,615	1,348	955	1,147	1,466	15,852
Taux de réponse des femmes éligibles (TRFE)	96.8	97.8	98.9	95.8	97.5	98.7	97.4	97.7	96.7	99.1	97.9	98.4	98.5	92.2	97.3
Taux de réponse global des femmes (TRGF) ³	95.5	97.2	98.6	94.7	96.4	97.9	96.7	97.1	96.1	99.0	97.3	98.0	96.8	89.1	96.4

¹ À la suite du classement des ménages selon les différents codes résultat, le taux de réponse pour l'enquête ménage (TRM) est calculé comme suit : $100 * R$

$$R + MP + D + R + LNT$$

² Le taux de réponse des femmes éligibles (TRFE) est équivalent au pourcentage d'interviews complétées (FER)

³ Le taux de réponse global (TRGF) des femmes est calculé comme suit : $TRGF = TRM * TRFE/100$

Tableau A.9 Résultats de l'interview auprès des ménages et des hommes EDS-MICS 2011

Répartition (en %) des ménages et des hommes éligibles par résultat de l'interview ménage et de l'interview individuelle, taux de réponse des ménages et des hommes éligibles et taux de réponse global, selon la région et le milieu de résidence, Cameroun 2011

Résultat des interviews	Résidence		Région											Ensemble	
	Urbain	Rural	Ada- maoua	Centre (sans Yaoundé)	Douala	Est	Extrême- Nord	Littoral (sans Douala)	Nord	Nord- Ouest	Ouest	Sud	Sud- Ouest		Yaoundé
Ménages sélectionnés															
Remplis (R)	93.9	94.4	95.7	92.3	94.2	91.4	96.2	91.9	93.1	99.1	93.2	96.7	93.8	91.6	94.2
Ménage présent mais pas d'enquête compétent à la maison (MP)	0.3	0.6	0.3	0.8	0.2	0.0	1.1	0.2	0.1	0.0	0.1	0.4	1.0	1.0	0.5
Refusé (REF)	1.0	0.1	0.2	0.0	0.6	0.5	0.4	0.6	0.3	0.0	0.3	0.0	0.8	2.7	0.5
Logement non trouvé (LNT)	0.1	0.1	0.0	0.2	0.3	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1
Ménage absent (MA)	0.4	0.9	0.2	2.2	0.2	0.9	0.1	1.4	1.2	0.1	0.6	0.4	0.5	0.8	0.7
Logement vide/pas de logement à l'adresse (LV)	3.3	2.5	2.2	3.4	3.4	2.3	1.3	5.3	3.5	0.6	4.9	2.1	3.1	2.9	2.9
Logement détruit (LD)	0.8	1.4	1.4	0.9	0.8	4.4	0.9	0.4	1.7	0.0	0.9	0.4	0.8	0.8	1.1
Autre (A)	0.2	0.1	0.0	0.2	0.5	0.2	0.0	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif de ménages sélectionnés	3,565	3,963	579	638	650	570	796	508	686	667	680	514	609	631	7,528
Taux de réponse des ménages (TRM)	98.5	99.3	99.5	99.0	98.9	99.0	98.5	99.2	99.5	100.0	99.5	99.6	98.1	96.0	98.9
Hommes éligibles															
Rempli (HER)	94.7	96.5	98.3	93.1	95.6	98.2	94.0	96.4	96.5	99.1	96.4	98.0	98.3	86.3	95.6
Pas à la maison (HPM)	2.5	1.8	1.2	4.1	1.6	1.2	3.1	1.6	1.5	0.2	1.5	0.6	0.3	7.3	2.2
Différé (HD)	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0
Refusé (HR)	1.8	0.4	0.0	1.4	1.1	0.2	1.0	1.2	0.9	0.0	0.3	0.8	0.2	5.2	1.1
Partiellement rempli (HPR)	0.1	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.1
Incapacité (HI)	0.5	0.6	0.0	0.8	0.6	0.2	0.7	0.6	0.7	0.3	1.2	0.2	0.3	0.6	0.5
Autre (HA)	0.5	0.5	0.2	0.6	1.0	0.0	1.2	0.0	0.2	0.5	0.7	0.4	0.7	0.3	0.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif d'hommes	3,830	3,695	520	707	703	491	736	499	811	638	605	508	590	717	7,525
Taux de réponse des hommes éligibles (TRHE)	94.7	96.5	98.3	93.1	95.6	98.2	94.0	96.4	96.5	99.1	96.4	98.0	98.3	86.3	95.6
Taux de réponse global des hommes (TRGH) ³	93.2	95.8	97.7	92.1	94.5	97.2	92.6	95.6	96.1	99.1	95.9	97.6	96.4	82.9	94.5

¹ À la suite du classement des ménages selon les différents codes résultat, le taux de réponse pour l'enquête ménage (TRM) est calculé comme suit : $100 * R$

$$R + MP + D + R + LNT$$

² Le taux de réponse des hommes éligibles (TRHE) est équivalent au pourcentage d'interviews complétées (HER)

³ Le taux de réponse global (TRGH) des hommes est calculé comme suit : $TRGH = TRM * TRHE/100$